



U.S. LE PONTET JUDO

HORAIRES DES COURS  
SAISON 2020 - 2021



Club affilié FFJudo

Année de naissance	Cours	Horaires	Tarifs pour l'année			
			Licence	Cours	Total	
2015	5 ans Baby-judo	Mardi 17h30 à 18h15	40	+ 170 =	210€	1er cours le mardi 15 septembre 2 séances d'essai tenue avec coudes et genoux habillés
2013 - 2014	6 - 7 ans Pré-poussin	Mercredi 17h00 à 18h00	40	+ 190 =	230€	Inscriptions le mardi 8 septembre et 1er cours le mardi 8 septembre
2011-2012	8-9 ans Poussin	Mardi 18h15 à 19h15 et Vendredi 17h30 à 18h30	40	+ 225 =	265€	
2009 -2010	10-11 ans Benjamin	Mercredi 18h00 à 19h00 et Vendredi 18h30 à 19h30	40	+ 225 =	265€	
2008 et avant	Ados - Adultes Judo	Mercredi 19h00 à 20h30 et Vendredi 19h30 à 21h00	40	+ 245 =	285€	
Ados - Adultes	Self défense Judo loisir	Mardi 19h15 à 20h15	40	+ 180 =	220€	

Attention: Votre enfant n'est ni licencié ni assuré avant le paiement des sommes demandées.

Paiement: Vous faites 1 chèque de 40 Euros pour la licence et facilité de paiement en fois pour les cours par chèque ou virement ( à l'ordre de" USP JUDO". Nous encaissons les chèques le 10 du mois. )

Extraits du règlement intérieur: (Le règlement intérieur est affiché dans le couloir)

- Le club de Judo est fermé en dehors des horaires de cours et pendant les vacances scolaires.
- Le club autorise 2 séances d'essai. A la 3ème séance le dossier doit être complet, paiement effectué.
- Toute saison sportive commencée est due, il n'y a pas de remboursement en cours d'année.
- L'accès au dojo est autorisé 5 minutes avant les cours.
- En dehors des cours, les parents sont responsables de leurs enfants.